



DECLARATION PREALABLE CAPD DU 14 OCTOBRE 2014

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La rentrée est déjà bien loin pour bon nombre d'entre nous. Nos inquiétudes que nourrissaient les « nouveautés » de cette année scolaire se sont confirmées. Vous avez su pourtant les balayer d'un revers de main il y a peu encore. Mais, les faits sont là.

Les rythmes scolaires quasi exotiques de notre département ont considérablement complexifié la gestion des temps partiels et nous attendons toujours la fameuse circulaire censée mettre tous les compteurs à zéro au 03/07/2015.

En ce qui concerne les PES, il semblerait que ce début d'année scolaire soit compliqué surtout pour les ESA pour lesquels nous vous prédisions une entrée dans le métier difficile et très chargé. Mais nous n'avons pas envie de jouer les Cassandra et reformulons ici la demande d'une suppression des APC pour tous les stagiaires.

Enfin, puisque cette CAPD a pour objet principal les promotions, nous réitérons notre demande de déconnexion promotion/inspection ou, à tout le moins, une baisse du coefficient pour la note.

En effet, ce barème est vecteur d'inégalités puisqu'une note est toujours subjective, d'autant plus lorsqu'elle est assujettie à des grilles départementales et puisque la note dépend aussi de la fréquence des inspections qui est variable selon les circonscriptions.

Pour cette année, sur les seuls 4006 promouvables, 1 114 accusent un retard d'inspection de plus d'un an soit plus d'un quart.

Dans certaines circonscriptions, des dizaines de collègues n'ont plus vu un IEN dans leur classe depuis plus de 5 ans. Pour ceux-là, les chances de passer au Grand Choix sont plutôt minces.

Il ne s'agit pas pour nous de stigmatiser tel ou tel IEN. La simplification administrative n'est certes pas encore de mise pour eux non plus. Mais nous pensons que l'inspection doit relever de l'évaluation formative et il nous paraît aussi peu crédible de prêcher pour les autres ce que l'on ne s'applique pas à soi-même.